



Retour sur le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail Du 7 février 2017

1. Evolution de l'organisation du Musée d'Arts

(Emilie Porcher, Mélanie Trévisan – DECA)

Dans le cadre du projet du nouveau Musée d'arts, le projet d'établissement a été davantage centré autour de la médiation et de l'accueil du public. Ainsi, la mission de «sécurité des salles et des œuvres a été scindée de la mission d'accueil et d'information.

L'équipe des agents d'accueil sera composée de 17 agents (dont 14 à recruter).

Pour la construction de leur planning, les contraintes ont été les suivantes :

- Augmentation de la surface d'exposition : présence des agents dans les salles (6 à 8 en permanence)
- Augmentation des amplitudes horaires (48h par semaine)
- Créneaux 9h-11h réservés aux scolaires (sauf vacances)
- Nocturne le jeudi (-> 21h)
- Fermeture le mardi mais créneau du matin = réunion et/ou formations (choix des agents ?)

Deux réunions de concertation le 13 janvier et le 27 janvier ont permis de visualiser les plannings des agents d'accueil/info. Les plannings respectent bien la réglementation mais imposent un rythme de travail d'un WE sur deux (organisation en 4 équipes de 4 agents). Pas d'avancées sur ce point lors des deux rencontres : faire travailler une seule équipe de 6 agents le WE ne serait pas suffisant (soit une organisation de planning de 3 équipes de 5 à 6 agents au lieu de 4 équipes de 4 agents) et à l'inverse dans cette organisation les agents seraient parfois en sureffectif. La Direction s'oppose donc au principe d'embaucher du personnel temporaire (étudiants des Beaux-arts par exemple) le WE en renfort.

Une phase d'expérimentation de ces plannings s'étendra de début septembre 2017 à fin janvier 2018. La médecine du travail sera mobilisée pour entendre les agents dans le cadre du retour d'expérimentation.

Le rythme de travail d'un WE sur deux nous paraît trop exigeant pour les agents, d'ailleurs aucun autre personnel d'une structure nantaise ou métropolitaine (hors EHPAD) ne travaille sur ce rythme. On sait d'expérience qu'au sein de NM il est très difficile de faire reconnaître des situations professionnelles/humaines de mal-être au moment où elles surviennent – pour agir rapidement. D'où notre méfiance.

Par ailleurs, le recrutement des agents d'accueil et d'information a été externalisé à un cabinet de recrutement. Aucun poste n'a été contingenté pour proposer aux agents en mobilité accompagnée et en attente de reclassement par EDC -> pas admissible.

Contre : CFDT, CGT, FO

Abstention : UNSA

2. Articulation CT/CHSCT

S Kemer (Dialogue social)

Le principe avait été acté d'impliquer le CHSCT en amont de tout dossier à caractère transversal et pour tous les projets de changement organisationnel structurant (soit à un groupe de travail CHSCT soit en réunion spécifique puis éventuellement en séance plénière).

L'articulation CT/CHSCT a fonctionné d'un point de vue technique/calendrier. Cependant, le bilan qualitatif est plutôt négatif : la présentation des dossiers au CHSCT est davantage guidée par les contraintes « calendrier » des projets que par le fait que les dossiers soient bouclés. D'où des insatisfactions et des votes défavorables (qui n'empêchent en rien le passage en CT).

S Kemer fait part du fait que les principes doivent s'appliquer aussi aux directions et que le service Dialogue social tente d'acculturer les managers dans ce sens.

E Lefranc nous rappelle que nous ne sommes pas toujours d'accord, certes, mais les efforts devraient être partagés entre les OS et l'administration ! (sic)

3. relogement des agents du bâtiment B de la Manu

I Lefebvre (Immobilier)

F Cortet (BATI)

Rappel des principes de recherche de locaux : locaux accessibles transports en commun, câblés, stationnements pour véhicules de service, optimisation des propres locaux de la collectivité.

Si des travaux ont été nécessaires dans les bâtiments pris à bail, leur montant a été négocié sous forme d'une baisse du loyer sur les premiers mois.

Fin des déménagements : semaine du 20 au 24 février.

Reste à faire : signalétique au Nant'Il, aménagement de deux places boxées pour les vélos, une isolation phonique à refaire.

Info travaux Manu :

La phase 1 commencera début mars 2017 : démolition, déplombage, désamiantage pour diagnostic des structures. En parallèle : étude des besoins des services pour le réaménagement des locaux après travaux (pas de réaménagement à l'identique -> profiter des travaux pour poser la question de la configuration des espaces de travail identiques depuis les années 80).

Phase 2 : septembre 2017 à fin 2017 : travaux de reprise du bâtiment (structure : poutres, poteaux, planchers...) – en fonction du diagnostic.

Phase 3 : semestre 1 reprise des travaux de la MTP sur le bâtiment B ; début 2018 à fin 2019 réhabilitation des étages.